

Annexe : Synthèse des revendications de la CFE – CGC Corse

Revendications	Situation
Instauration d'une prime de vie chère de 300 € par mois pour tous les salariés, fonctionnaires, et retraités , reconnaissant le coût élevé de la vie (de +7 % à +14%) en Corse.	Actuelle
Augmentation générale des salaires de 5 % est essentielle pour compenser les disparités économiques et soutenir le pouvoir d'achat.	Actuelle
Revalorisation immédiate des retraites de 10 %.	Actuelle
Doublement du chèque alimentaire actuel à 300 € , accessible à toute personne vivant sous le seuil de pauvreté, est impératif.	Actuelle
Mise en place d'un dispositif spécifique de carburant adapté à la Corse, conformément à la délibération 21/172AC de l'Assemblée de Corse du 1er octobre 2021.	Actuelle
Augmentation de l'indemnité de trajet régionale de Corse (ITRC) de 400 € annuels pour soutenir la mobilité des travailleurs.	Actuelle
Demande l' institution d'un barème de bonification qui favorise les mutations en Corse des fonctionnaires ayant des liens avec la Corse.	Actuelle
Demande une majoration de traitement pour les fonctionnaires en Corse de 14 % pour rétablir une équité de pouvoir d'achat entre les fonctionnaires.	Actuelle
Maintien en Corse des critères sociaux nationaux , maintien de la représentativité et de la liberté syndicale dans les entreprises et dans la fonction publique.	Autonomie
La création d'un institut du dialogue social de Corse qui couvrira les thématiques relatives à la qualité de Vie au Travail, l'égalité professionnelle et les discriminations et tout le champ du dialogue social dans l'entreprise et de la négociation collective. Siègeront dans cet organisme les syndicats des salariés, les syndicats patronaux, les institutionnels, les experts.	Autonomie
Que les partenaires sociaux soient associés à la gestion de l'organisme qui serait chargé de la Sécurité sociale et des retraites.	Autonomie
Que les syndicats sectoriels de la CFE - CGC de Corse soient associées aux discussions sectorielles , et notamment Action & Démocratie pour le secteur public et l'Éducation.	Autonomie
Que soit gravé dans le marbre que les statuts de la fonction publique territoriale corse soient préservés, voire améliorés à l'accession à l'autonomie, mais également dans leur évolution dans le temps , et que les moyens financiers correspondants soient garantis par l'État.	Autonomie
Création d'un conseil supérieur de la fonction publique de la Corse – CSFP Corse.	Autonomie
Création d'une commission pour l'emploi local dans la fonction publique – CPEL FP.	Autonomie

Renforcement des prérogatives du conseil académique de l'Éducation nationale de Corse.	Autonomie
Prérogatives étendues pour les commissions administratives paritaires territoriales - CAPT.	Autonomie
Institution de groupe de travail « Mutation » au sein du Rectorat (ou vice-rectorat) pour traiter ensemble les mutations des cadres État et des cadres Territoriaux.	Autonomie